

**Réponse municipale à l'interpellation de la Conseillère Johanna Monney et Consorts :
«Malley : quelles mesures urgentes ?»**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité répond comme suit à l'interpellation de Madame la Conseillère Johanna Monney et Consorts :
«Malley : quelles mesures urgentes ?» déposée et lue au Conseil communal du 24 février 2020.

En préambule, il s'agit tout d'abord, comme le précise Madame l'Interpellatrice, d'éléments transmis par voie de presse et qui ne présentent par conséquent que l'avis de celles et ceux qui les ont fournis à 24Heures.

Voici les réponses municipales aux trois questions de l'interpellation :

1. A quel moment la Municipalité a-t-elle été mise au courant de la situation ?

Réponse : Par lettre recommandée du Syndicat Unia, le 4 février 2020.

2. Un mandat d'audit externe sur les conditions de travail au CSM a été demandé pour évaluer les faits et établir les responsabilités.

2 a) Dans quel délai cet audit sera mené et le rapport soumis aux mandataires ?

Réponse :

L'audit a été lancé le 18 février et le rapport qui en découle sera connu le 8 avril 2020.

2 b) De quelle manière les membres du Conseil d'administration comptent-ils garantir la bonne conduite de l'audit ?

Réponse :

En confiant cet audit à un bureau reconnu (Vicario) sous signature du Vice-président du Conseil d'administration, Monsieur Alain Gilliéron, moins impliqué que le Président du CSM.

3 a) Qu'entendent concrètement les 3 Municipalités par la mise en place «d'une structure de soutien» ? Et comment le Conseil d'administration compte-t-il mettre cette structure en place ? Qui en a la responsabilité ?

Réponse :

Il s'agit d'un cabinet d'aide et de soutien psychologique qui permet aux personnes auditionnées de pouvoir se confier et d'obtenir une écoute tout au long du processus d'audit. Ce cabinet a été mandaté 3 jours après la demande des 3 collectivités et il est opérationnel depuis le début de l'audit. La personne de référence du Conseil d'administration est la même que celle qui a signé l'audit : le Vice-président, Monsieur Alain Gilliéron.

3 b) Quelles mesures ont-elles été mises en place depuis la diffusion du communiqué de presse afin d'accompagner les collaborateurs durant cette période ?

Réponse : Voir la réponse précédente.

3 c) Dans le cas où ces mesures n'ont pas encore été mises en place, qu'est-il imaginé et dans quels délais ?

Réponse : Ce cas n'existe pas, mais voir la réponse à la question 3 a).

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter la réponse municipale à l'interpellation de Madame la Conseillère Johanna Monney et Consorts : «Malley : quelles mesures urgentes ?».

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 mars 2020.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic
A. Gilliéron
La Secrétaire
J. Mojonnet



Réponse présentée au Conseil communal en séance du 9 mars 2020.